

LES SERVICES d'ACCOMPAGNEMENT en SANTE dans l'YONNE

La CPAM de l'Yonne propose son offre de **services d'accompagnement en santé** pour aider chacun à devenir acteur de sa santé et à améliorer sa qualité de vie.

Retrouvez les dernières nouveautés.

SOPHIA ASTHME	PRADO INSUFFISANCE CARDIAQUE
<p>Sophia ? Un dispositif d'accompagnement pour les maladies chroniques.</p> <p>Sophia Asthme ? Pour mieux contrôler son asthme.</p> <p>L'objectif de Sophia Asthme est d'aider les patients à mieux prendre en charge l'asthme en comprenant mieux cette maladie et grâce à une meilleure maîtrise.</p> <p>Sophia Asthme est proposé aux asthmatiques de 18 à 44 ans. Ce dispositif est complémentaire de l'accompagnement proposé par les médecins et les pharmaciens. Il permet d'avoir des conseils et un accompagnement sur le suivi du traitement.</p> <p>Comment être certain d'avoir le bon geste et les bons réflexes ? Sophia permet de s'assurer de la bonne prise du traitement.</p> <p>Différents moyens et supports sont utilisés en fonction des besoins du patient adhérant à Sophia : un accompagnement téléphonique, l'envoi régulier de newsletters thématiques, l'envoi trimestriel des brochures "mieux vivre avec l'asthme" et l'accès au site Internet www.ameli-sophia.fr</p> <p>Pour adhérer ? Il suffit de répondre au courrier reçu ou de nous contacter avec le compte ameli.</p>	<p>Prado ? Le programme de retour à domicile.</p> <p>L'Assurance Maladie organise le retour à domicile pour une meilleure prise en charge du patient souffrant d'une insuffisance cardiaque.</p> <p>Retrouver ses proches est toujours plus agréable.</p> <p>L'offre de suivi à domicile est proposée sur une période de 6 mois suivant l'hospitalisation.</p> <p>C'est une période à fort risque pour les patients souffrant d'insuffisance cardiaque : le Prado permet de diminuer les taux de réhospitalisation et de mortalité.</p> <p>L'offre propose l'initialisation du suivi médical par la prise de rendez-vous avec l'infirmier(ère), le médecin traitant et le cardiologue, avec un accompagnement attentionné et des prestations d'aide à la vie (aide-ménagère, portage des repas).</p> <p>Résultats attendus de ce programme d'accompagnement des patients en insuffisance cardiaque :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ baisse de la mortalité (13 à 25 %) ; ⇒ réduction des hospitalisations pour décompensation cardiaque (25 à 30 %) ; ⇒ réduction des hospitalisations autres causes (12 à 20 %)
AIDE A L'ARRET DU TABAC	VACCINATION AU CENTRE D'EXAMENS DE SANTE
<p>Comment bénéficier d'une aide pour arrêter de fumer ?</p> <p>L'accompagnement du sevrage tabagique fait partie des actions de l'Assurance Maladie réalisées en partenariat avec l'association Tab'agir et le Centre d'Examens de Santé de la CPAM.</p> <p>Depuis 2018, le soutien au sevrage tabagique bénéficie du forfait d'aide au sevrage à 150€ par an et par assuré, et à une prise en charge de droit commun des traitements nicotiques de substitution (TNS). Cette mesure permet de développer l'accessibilité aux traitements d'aide au sevrage tabagique, en supprimant l'avance de frais, et tout en permettant une durée de traitement adaptée.</p> <p>Renseignements complémentaires : www.tabagir.fr</p>	<p>Être à jour de ses vaccins : le rattrapage vaccinal avec un bilan de santé.</p> <p>La vaccination est proposée aux assurés/consultants par le Centre d'Examens de Santé de la CPAM de l'Yonne depuis mars 2018 à l'occasion d' « un examen périodique de santé » ou bilan de santé.</p> <p>Pour prendre rendez-vous :</p> <p>Mail : ces.cpam-auxerre@assurance-maladie.fr</p> <p>Adresse postale : CES - Centre d'Examens de Santé de la CPAM de l'Yonne - 25, rue du Clos - 89000 Auxerre</p> <p>Téléphone : 03.86.72.14.80. (<i>uniquement pour les demandes de RDV pour un bilan de santé au CES</i>)</p> <p>Sens, Tonnerre, Avallon : se renseigner.</p>